

COMPTE RENDU			
Réunion	Conseil d'établissement	Lieu	Salle P08
Secrétaire de séance	Soizic Lemonnier – Leila Moudden Addahri	Date	22.09.2025 à 17h45

Membres du conseil d'établissement présents avec droit de vote :

M. Didier DEVILARD	Président du conseil d'établissement, Proviseur	X
Mme Guylene ESNAULT	Inspectrice d'Académie, Conseillère culturelle adjointe	
M. Bruno LASSAUX	Adjoint de l'Inspectrice d'Académie	
Mme Laurence ROBBY-MENARDI	Secrétaire générale	X
Mme Sylvie DISPA	Proviseure adjointe 1er cycle	X
Mme Nadine LORENZO	Proviseure adjointe 2 nd cycle	X
Mme Sonia PACK	Proviseure adjointe 2 nd cycle	X
M. Alain MAILLET	Conseiller Principal d'Education	X
Mme Véronique SOARES	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation SNES-SNEP (FSU)	
M. Damian CLAVEL	Suppléant	
M. Mohammed AISSAOUI BENNANI	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation SNES-SNEP (FSU)	
M. Xavier CORNU	Suppléant	
Mme Claudine BENABDELOUAHED	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation UNION	
Mme Isabelle LAHLOU	Suppléante	
M. Stéphane EBERT	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation UNION	
M. Mustapha GHARBI	Suppléant	
M. Frédéric TARON	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation SUD	
Mme Pilar GARCIA BREA	Suppléante	
Mme Rajia SLIMANI	Représentante des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service UNSA A&I	
Mme Valérie AMANTES	Suppléante	
M. Hamid EL MIR	Représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service UMT	
M. Mustapha ASKOUR	Suppléant	

Mme Sanae SENTISSI AITOU LAHYANE	Représentante des parents d'élèves UCPE	
Mme MOUDDEN ADDAHRI Leila	Suppléante	X
Mme Kawtar SERRAJ	Représentante des parents d'élèves UCPE	X
Mme Soumaya KADAOUI ET-TOUIL	Suppléante	
Mme Meryem QUORRICH FREJ	Représentante des parents d'élèves UCPE	
Mme Monia NACIRI	Suppléante	X
Mme Oum-Keltoum RQIBATE	Représentante des parents d'élèves PEEP	
Mme Zineb MHAIRIG EP FASSIHI	Suppléante	X
M. Mohamed OUAFIK	Représentant des parents d'élèves APEEF	X
M. Younes ELHIMDY	Suppléant	
Sara EL EULJ	Représentante des élèves collégiens	
Radya LAABI	Suppléant	
Rayane YOUNNI	Représentant des élèves lycéens	
Souleyman SIJELMASSI	Suppléant	

Membres du conseil d'établissement présents à titre consultatif :

M. Aymeric CHUZEVILLE	Consul Général de France à Casablanca	
Mme Nathalie SOIRAT	Consule Générale adjointe	
M. Cédric ALBY	Agent comptable	
Mme Pauline CREMADEILLS	Secrétaire générale adjointe	X
Mme Sofia ABABOU	Responsable ressources humaines	X
Mme Bahia EL QUORTOBI	Responsable administrative et financière	X
M. Gilles DAGESCY	Président du conseil consulaire de la circonscription de Casablanca	
Mme Ghislaine EL OUAFI	Conseillère consulaire	
M. Mohamed OULKHOUIR	Conseiller consulaire	
M. El Mehdi REDDAD	Conseiller consulaire	
M. Abdelghani YOUNNI	Conseiller consulaire <i>Français du Monde</i>	
M. Faycal KADMIRI	Président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Lyautey	X
M. Bruno POLIZZI	Secrétaire général de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Lyautey	
M. Ahmed MERNISSI	Président ALFM	
Rita KHALLOCK	Vice-présidente du Conseil de Vie Lycéenne	
Driss BENNANI	Suppléant	

Le conseil d'établissement débute à 17h55.

Les représentants des personnels commencent par lire une déclaration liminaire intersyndicale et quittent le conseil d'établissement. Ce document se trouve en pièce jointe du compte rendu.

Le proviseur vérifie ensuite si le quorum est atteint.

La circulaire n° 0732 du 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE indique : « *Le conseil d'établissement ne peut siéger valablement que si le nombre de membres présents en début de séance est supérieur à la moitié des membres ayant droit de vote composant le conseil.* »

La répartition des sièges dans le conseil d'établissement de Lyautey est la suivante : 7 sièges administration / 5 sièges personnels enseignants + 2 sièges personnels administratifs / 5 sièges parents d'élèves + 2 sièges élèves = 21 sièges au total.

Lors de ce conseil d'établissement, 6 personnels de l'administration sont présents ainsi que 5 parents d'élèves = 11 sièges. Le quorum est atteint, le conseil d'établissement peut se tenir.

I. **Approbation de l'ordre du jour**

Le proviseur soumet au vote des membres du conseil d'établissement l'ordre du jour de ce conseil.

Votants : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II. **Approbation du compte rendu du dernier conseil d'établissement du 19 juin 2025**

Le proviseur soumet au vote des membres du conseil d'établissement le compte rendu du conseil d'établissement du 19 juin 2025.

Votants : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 19 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

III. **Point de rentrée**

Le proviseur commence par donner quelques informations concernant la rentrée scolaire.

Il signale que beaucoup de changements de classe ont été demandés durant les premiers jours. Pour de nombreuses familles, les demandes n'ont pu aboutir car les classes sont complètes et les spécialités, les langues ou les options sont souvent différentes entre les élèves. Le proviseur rappelle qu'il avait été clairement expliqué, lors des CE du printemps dernier, que seuls les élèves de 6^{ème} et de 2^{nde} avaient la possibilité de faire des demandes de rapprochements. Il explique enfin que, concernant la structuration des classes, l'établissement s'est aussi basé sur les retours des équipes pédagogiques et de vie scolaire tout en considérant les dispositifs individuels (PPS, PAI, PAP, etc.).

Le proviseur poursuit en déclarant que la nomination des EMAD pourrait se faire au 1^{er} octobre.

La proviseure adjointe 1^{er} cycle explique qu'elle a travaillé en ce début d'année avec Mme Imbert, EF2D d'Arabe, afin de mettre en place un plan d'accompagnement pour les professeurs d'Arabe. Elle annonce qu'il manque actuellement 13 professeurs de langue Arabe. A noter que cinq vacataires ont pu être recrutés pour effectuer des heures au collège. Chaque vacataire recruté passe un entretien et un service lui est proposé en fonction du diplôme et des compétences acquises.

Une représentante des parents d'élèves UCPE demande s'il n'est pas envisageable d'anticiper cette situation qui se répète chaque année.

Le proviseur explique que le nouveau responsable du CEA (Centre d'Etudes Arabes) a déclaré qu'il ferait tout son possible pour que les procédures de recrutement se déroulent en mai-juin pour des affectations en septembre.

Le proviseur poursuit au sujet de la formation continue.

Tous les professeurs ont le droit d'être formés tout au long de l'année avec, au maximum, 2 sessions de formation dans la même année. La contrainte réside dans la difficulté à intégrer et planifier ces formations dans le calendrier scolaire. Cela conduit à encourager la direction et les enseignants à organiser des remplacements. Il observe que, dans et hors l'Hexagone, dans le cadre usuel du dialogue social, les représentants des personnels constatent que, dès lors que les enseignants se remplacent régulièrement les uns les autres, l'institution n'identifie pas de besoin de création de postes.

Une représentante des parents d'élèves UCPE demande quel est le volume horaire moyen d'une formation ?

Le proviseur répond qu'il est en moyenne de 3 jours.

Il termine le point de rentrée en annonçant que la structure Lyautey est quasiment complète, avec 30 élèves maximum par classe au collège et 32 élèves maximum au lycée.

Ce « remplissage » offre les moyens nécessaires pour poursuivre des travaux de maintenance et permet d'avoir la possibilité d'aborder les questions rattachées à l'évolution de la masse salariale ou encore celle des remplacements puisque, dit-il, en cas d'absence d'un professeur (pour une formation, par exemple), la rémunération est assurée pour lui et pour son remplaçant.

La secrétaire générale adjointe intervient ensuite au sujet des travaux qui ont été faits durant l'été :

- Bâtiment H : changement des fenêtres
- Suppression des dernières estrades
- Bâtiment S : coursives, sanitaires et traitement de l'évacuation d'eau
- Bâtiment I : façade étanchéité
- Vie scolaire collège : réaménagement phase 2
- Beaulieu : rafraîchissement salle de ping-pong, nouvelle piste d'athlétisme en cours
- Salle des profs : changement des casiers
- CDI CIO et autre toitures : rénovation étanchéité

Le proviseur annonce enfin qu'il reste 4 places dans le niveau 6^{ème}.

En revanche, il précise que, considérant le manque de places sur les autres niveaux il ne sera, a priori, possible de n'accepter, dans les jours et semaines à venir que quatre élèves de 6^{ème} sans fratrie et sans transfert d'autres établissements partenaires.

IV. IMP

La proviseure adjointe 2nd cycle explique que les enseignants sont en charge de différentes missions qui sont rémunérés par des IMP (indemnités de missions particulières) puis présente un fichier qui a été partagé en amont du conseil d'établissement (documents en annexes du procès-verbal) :

- Le premier onglet concerne les coordonnateurs.
- Le second onglet concerne les missions particulières, c'est-à-dire les actions pédagogiques, les parcours éducatifs, etc.

Une représentante des parents d'élèves UCPE demande comment fonctionne la certification PIX.

La proviseure adjointe 2nd cycle explique que PIX est un outil d'évaluation en ligne des compétences numériques permettant d'obtenir une certification du niveau des élèves. La certification est préparée en classe et également par les élèves en autonomie. Les résultats de la certification remontent dans Parcoursup.

Le proviseur évoque ensuite la mission prochaine d'un IA-IPR de Mathématiques pendant 3 jours à Lyautey et en visite également sur les établissements Claude Monet et Anatole France. Il explique qu'il rencontrera les professeurs des différents niveaux de classe, collège et lycée, conduira des visites-conseils et des entretiens.

Une représentante des parents d'élèves UCPE revient sur les IMP et demande si les rencontres parents professeurs sont considérées comme des heures supplémentaires effectuées par les enseignants.

Le proviseur répond que ces rencontres font parties du métier d'enseignant et ne sont pas rémunérées en plus.

Une représentante des parents d'élèves UCPE demande ensuite si le budget de tous ces référents de missions est déjà pris en compte.

Le proviseur explique que le budget est déjà intégré, la masse salariale comprend la rémunération classique, les heures supplémentaires et le périscolaire (et donc les IMP).

La secrétaire générale précise que les IMP sont payées en 9 versements d'octobre à juin.

A noter également que les représentants des personnels ont précédemment demandé que les IMP puissent apparaître de manière genrée.

V. PPMS

La secrétaire générale informe que le document reprend le cadre de celui présenté l'an dernier. Elle précise que c'est un plan particulier car il est renseigné pour chaque établissement. Chaque site du groupement a son propre document PPMS.

C'est une présentation de celui de l'an dernier car celui de cette année n'est pas encore validé par l'AEFE.

Les dates des trois premiers exercices ont été fixées :

- Le premier exercice d'évacuation s'est déroulé le 17 septembre dernier
- Le second sera un exercice d'intrusion qui se déroulera le 14 octobre 2025.
- Le troisième sera un exercice séisme, il a été fixé au 14 novembre 2025.

Sur le site de Lyautey, les élèves sont un peu plus nombreux cette année : un peu plus de 3600. 417 personnels exercent dans l'établissement à ce jour. 41 élèves et 3 adultes sont identifiés en situation de handicap.

Après avoir réalisé que personne n'a été désigné comme co-secrétaire de séance, Madame Moudden se propose de l'être.

La secrétaire générale déroule le document PPMS et explique au fur et à mesure les informations qui sont renseignées dans les fiches.

Le proviseur annonce que l'exercice évacuation est généralement plutôt bien réussi.

Il explique que sur l'exercice séisme, en revanche, les consignes ne sont probablement pas encore bien intégrées et souligne ne pas être entièrement satisfait des résultats pour le moment.

Il précise également qu'il est impératif de laisser les accès (à l'établissement) libres pour permettre aux secours d'intervenir rapidement et qu'il importe de ne pas saturer le réseau téléphonique, les lignes devant rester disponibles. Concernant l'exercice attentat intrusion, il rappelle que le PPMS considère soit une fuite soit un confinement :

- Soit courir pour s'enfuir selon l'endroit d'arrivée des individus hostiles et la localisation des élèves,
- Soit se cacher (confiner) à l'abri de la vue des individus hostiles.

Lorsque le PPMS sera validé, des consignes et des fiches pourront être partagées aux représentants du conseil d'établissement.

VI. Horaires Ramadan

Le proviseur détaille le tableau des horaires Ramadan qui a été partagé en amont du conseil d'établissement : ce fichier est identique aux horaires Ramadan de l'année scolaire précédente (cf. annexe du procès-verbal).

Il explique que, très probablement, le bac blanc se déroulera pendant le Ramadan, au retour des vacances d'hiver. Le Ramadan se terminerait le 20 mars, ce qui est une date un peu tardive pour envisager d'y fixer des examens blancs. Les épreuves blanches se dérouleront le matin et, pour les élèves concernés, les après-midis seront libérés.

Votants : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Les horaires Ramadan 2025 sont votés à l'unanimité.

VII. Projet d'établissement

Le proviseur annonce que le projet qui a été partagé est un travail réalisé par les enseignants.

Ce document doit être désormais partagé avec les parents d'élèves de façon à étoffer les points déjà évoqués ou encore à faire émerger de nouvelles propositions.

La direction souhaite également que les agents et les collègues de l'administration puissent partager leurs idées et points de vue.

Actuellement, dans ce projet, il manque, à ce jour, la contribution des parents d'élèves, des élèves et des non-enseignants.

Concernant les élèves, le CVC et le CVL seront réunis après les élections.

L'idée est de valider un projet en novembre.

Une représentante de parents d'élèves UCPE rappelle, qu'à l'époque de Monsieur Sachet, une charte concernant les évaluations existait.

La proviseure adjointe 2nd cycle prend alors la parole au sujet du projet local d'évaluation.

Elle explique que ce sujet a été développé en conseil pédagogique : la problématique rattachée à la mise en place de stratégies diverses et variées autour des évaluations par certains élèves et/ou candidats a beaucoup retenu l'attention. Le contrôle continu, qui doit être représentatif des compétences des élèves, est obligatoire. Les enseignants s'efforcent de mettre en œuvre des solutions pour permettre le rattrapage des devoirs manqués. Cependant, afin de garantir l'équité de ce contrôle continu, le rattrapage est soumis à certaines conditions : il sera limité à un devoir par période et portera sur l'ensemble de cette période, et non sur un chapitre précis. L'objectif n'est pas de pénaliser les élèves, mais de trouver un équilibre tout en tenant compte de leurs difficultés personnelles.

La proviseure adjointe 2nd cycle explique comprendre l'importance d'éditer et de communiquer des règles précises face à la « consommation » du devoir de rattrapage.

Une représentante des parents d'élèves UCPE aborde ensuite un autre sujet, expliquant qu'il lui semble que certains professeurs centralisent puis retiennent la saisie des notes jusqu'au conseil de classe, ce qui empêche les familles d'avoir une visibilité régulière sur les résultats de leurs enfants.

Le proviseur entend le propos et considère qu'il importe de continuer de travailler pour améliorer encore la cohérence des démarches et procédures pour ce qui concerne les retours sur travaux et devoirs aux élèves.

VIII. Carte des emplois

Le proviseur rappelle qu'un document a été partagé en amont (en annexe du procès-verbal).

Le poste en possible fermeture à la rentrée 2026 est celui de Monsieur Merlet, professeur d'Histoire Géographie décédé durant l'été.

Le proviseur explique que les « nouveaux résidents sous contrat 2019 », donc les personnels « détachés depuis 2019 », bénéficient d'un contrat d'une durée de trois ans, potentiellement renouvelable deux fois (le texte stipulant que le second renouvellement relève de l'« exceptionnel »).

Pour l'instant, le renouvellement exceptionnel a été refusé pour plusieurs enseignants, qui ont, pour nombre d'entre eux déposé un recours. Cette situation concerne environ une douzaine de professeurs.

Votants : 11	Pour : 5	Contre : 6	Abstention : 0
--------------	----------	------------	----------------

IX. Projets de voyages 2025-2026

Le proviseur explique qu'un voyage a été ajouté par rapport au tableau présenté en juin dernier : celui de EDMUN en avril 2026 à Menton (élèves de première et Terminale).

Quelques voyages reportés : Londres et Paris.

Le voyage des JIJ a été ajouté dans les voyages AS.

Le proviseur soumet au vote l'adoption de cet état des voyages (cf. annexe du procès-verbal).

Votants : 11	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

X. Questions diverses

Questions UNION

Question 1 : Protection sociale complémentaire

a. À quelle date le nouveau régime de protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) sera-t-il mis en place dans notre établissement ?

La secrétaire générale explique avoir interrogé le chef de secteur mais ne pas avoir de retour pour l'instant.

b. Quels changements concrets cela entraînera-t-il pour les personnels concernés ?

Cf. réponse ci-dessus

Question 2 : Options artistiques en seconde

Compte tenu du faible nombre d'élèves inscrits dans les options artistiques, serait-il envisageable de regrouper ces enseignements le vendredi après-midi, en particulier pour les classes de seconde ?

La proviseure adjointe du second cycle, Madame Lorenzo, rappelle qu'à ce jour, les options artistiques sont positionnées le mercredi après-midi et le samedi matin. Envisager un regroupement (ce qui est une idée intéressante au regard des faibles effectifs) impliquerait de faire sur ces créneaux déjà dédiés. En effet, un déplacement au vendredi après-midi, compte tenu des contraintes liées aux barrettes et de la forte pression horaire en semaine, n'est pas envisageable.

Question 3 : Projet d'établissement et lutte contre la fraude :

a. Où en est la réflexion engagée autour du projet d'établissement ?

Face aux phénomènes de triche observés l'an dernier, notamment en philosophie, l'équipe a souhaité engager une réflexion autour d'une charte d'utilisation de l'IA. Cette charte constituera une base de travail dans le cadre de la mise à jour du projet local d'évaluation. Un groupe de travail doit être rapidement constitué afin d'élaborer un document partagé avec la communauté éducative. Cette charte sera présentée lors du prochain conseil pédagogique.

b. Quelles suites ont été données aux propositions visant à renforcer la lutte contre la fraude ?

Cf. réponse ci-dessus

Questions FSU

Question 1 : absences volontaires aux évaluations en cycle terminal et plus généralement au collège et lycée.

Comme chaque année, en cycle terminal, des élèves risquent de s'absenter de manière volontaire ou non, et certains réclament des rattrapages "à la carte" ce qui génère des injustices entre élèves d'un même groupe ou d'une même classe. Au collège et en seconde, ce phénomène existe également même s'il est plus occasionnel. Nous observons également des absences à certains créneaux de cours (fin de journée, samedi...). Nous souhaitons mettre ce sujet une nouvelle fois en lumière, sachant que représentants d'élèves et parents d'élèves sont présents à ce conseil d'établissement.

La proviseure adjointe du second cycle, Madame Lorenzo, explique que la direction, la Vie Scolaire et les enseignants observent des absences probablement « stratégiques » au moment de certains devoirs, notamment au cycle terminal. Les enseignants font systématiquement rattraper ces devoirs pour garantir une égalité de traitement des élèves dans le cadre de leur contrôle continu. Face à la multiplication des devoirs de rattrapage, l'équipe de SES a formulé plusieurs propositions afin d'enrayer cette tendance. Ces propositions constituent une première base de réflexion pour la mise à jour du projet local d'évaluation. Un groupe de travail sera constitué et devra se réunir rapidement pour définir une évolution du projet local d'évaluation, à partager avec la communauté éducative et à présenter lors du prochain conseil pédagogique qui se réunira prochainement.

a. Pourriez-vous nous rassurer sur les modalités de rattrapage prévues par le BO. et éviter ainsi la pression des parents et des élèves qui exigent parfois un rattrapage individualisé, ce qui génère une inégalité de traitement?

Le proviseur observe que le texte officiel ne détaille pas les modalités organisant la ou les évaluations dites de "rattrapage", raison pour laquelle il considère que le groupe de travail visant à faire évoluer le projet local d'évaluation, évoqué précédemment, pourra, entre autres, s'emparer de cette question.

b. Comment anticiper et gérer les absences volontaires (samedi matin, cours après 2 ou 3 heures de permanence, évaluation ...) des élèves ?

Par le rappel des règles, en associant les parents d'élèves à nos travaux sur l'absentéisme, par le suivi en équipe, des élèves absentéistes.

Question 2 : A propos des IMP (Indemnités pour missions particulières)

Comme l'an passé, nous renouvelons notre demande concernant l'attribution des IMP. En dehors des missions répertoriées dans la circulaire des IMP, pourriez-vous élaborer une fiche de mission pour les autres IMP et non un rapport d'activités?

La proviseure adjointe du second cycle, Madame Lorenzo, rappelle que c'est déjà le cas : des lettres de missions, qui évoluent chaque année, existent.

Questions SUD

Question 1 : A quelques jours des premières rencontres parents-professeurs, il est probable que des professeurs principaux soient interrogés au sujet des collègues de Langue Arabe qui n'ont pas encore rejoint leurs postes. Que doivent répondre aux parents les professeurs qui seront concernés ?

Le proviseur explique que le CEA considère, à ce jour, que tous les EMAD seront nommés au 01/10.

Question 2 : Avec un nombre important de collègues en pause-déjeuner de 12h à 13h, les places disponibles pour se restaurer sont toujours insuffisantes. Il faudrait acheter des tables et chaises supplémentaires.

La secrétaire générale considère qu'il ne devrait pas y avoir de problème pour rajouter des chaises après que le marché mobilier aura été renouvelé. Pour ce qui est des tables, elle estime qu'il faut probablement repenser l'espace extérieur pour que les personnels puissent continuer de circuler sans difficulté.

Question 3 : L'accès aux manuels numériques via Pronote est toujours inactif à ce jour. Pourquoi de tels délais, alors que les professeurs sont régulièrement encouragés à s'approprier l'outil informatique ?

La proviseure adjointe du second cycle, Madame Pack, explique que les manuels numériques ont été importés mais il semblerait que certains manuels, utilisés l'an dernier, ne soient plus rattachés à notre RNE et ne soient donc plus présents dans notre bibliothèque. Elle va faire le point avec l'équipe du CDI rapidement.

Question 4 : L'accès à Pronote a nettement progressé, mais on remarque toujours des ruptures de connexion régulières. S'agit-il d'un problème local ou lié aux serveurs d'Index Education ?

La proviseure adjointe du second cycle, Madame Pack, explique que les quelques coupures survenues dernièrement sont inhérentes au réseau qui parfois peut être saturé.

Question 5 : Peut-on simplifier la procédure de déclaration des HSE, au moins lorsqu'il s'agit d'heures de remplacements figurant dans Pronote ? Pourquoi devoir déclarer les HSE remplacement puisque les collègues s'inscrivent sur Pronote ?

Le proviseur entend et comprend la demande mais ne voit pas bien comment alléger la procédure car il importe que l'établissement dispose de pièces comptables.

Question 6 : La réforme PSC (Protection Sociale Complémentaire) qui va être déployée en France s'appliquera-t-elle aux personnels de l'AEFE ?

La secrétaire générale explique ne pas être en mesure de répondre à ce jour et va interroger l'Agence.

Question 7 : Les conditions d'enseignement en STMG sont jugées préoccupantes par les collègues. Classes à 26 élèves par exemples. Il faudrait créer une quatrième classe ou a minima des dédoublements.

Le proviseur rappelle que nous sommes dans une situation exceptionnelle en Terminale. Preuve en est, considère-t-il, que, pour le niveau 1^{ère}, nous avons retrouvé des effectifs raisonnables. Aussi, n'est-il, envisagé ni création de classe, ni dédoublement.

Question 8 : Des collègues ont observé des retards de paiement des HSE (heures de mars payées en août par exemple). SUD Education déplore cette situation. Le travail fait par les collègues devrait être payé le mois suivant. Comment expliquer cette situation ? Quelle solution propose l'administration ?

Le proviseur rappelle que traitement des demandes se fait au fur et à mesure de l'année : cela demande une vérification des heures déclarées avant signature. Les heures sont remontées régulièrement au service de la paye. Lorsque les états arrivent avant le 05 du mois ils sont mis en paiement sur le mois. Passé le 05, ils sont mis en paiement le mois suivant. Parfois, mais rarement, un paiement peut « s'étendre » sur 3 mois (lorsque une période de vacances s'intercale, par exemple).

Question 9 : Quid de la question qui a été posée en juin concernant l'interdiction du téléphone ? Où en sommes-nous ?

Pour le proviseur, la mise en œuvre concrète du projet d'établissement pourra, espère-t-il, répondre à cette question. En effet, considérant que la version n°1 du projet d'établissement montre clairement des attentes sur ce sujet (et d'autres qui s'y rattachent) il est probable, après que les représentants des familles, des personnels non enseignants, des élèves auront proposé ou non d'étoffer cette version initiale, que des propositions concrètes seront faites. Propositions qui devront, cela va de soi, respecter les contraintes textuelles hexagonales et marocaines.

Question 10 : Les collègues ont dû vider leurs casiers suite au message envoyé par l'administration. Depuis rien n'a été fait. Les collègues ont besoin de place afin de stocker leurs affaires (photocopies, manuels, etc...). Peuvent-ils réutiliser les casiers ? Où en est-on des nouveaux casiers ?

Madame la secrétaire générale explique que les nouveaux casiers sont arrivés en temps et heure, mais, après avoir constaté qu'ils ne disposaient pas d'espace pour glisser les documents lorsque la porte du casier est fermée, sont retournés à l'usine. Revenus en fin de semaine dernière, ils ont été installés ce week-end.

Question 11 : Les salles du rez-de-chaussée bat H ont été équipées de postes informatiques mais attribuées en priorité aux sections pro et stmg. Du coup qu'est-il prévu pour les langues ? La seule salle G005 n'est pas suffisante et de plus déjà occupée sur de nombreux créneaux par l'enseignement professionnel

Le proviseur répond qu'à ce jour, l'achat de nouveaux ordinateurs et leur déploiement n'a pas encore été réfléchi. Il conviendra de déterminer, à l'échelle du Pôle et pas simplement de Lyautey ce qu'il sera possible de faire pour la rentrée 2026. Qu'il s'agisse d'ordinateurs ou de tout autre équipement singularisant une salle, et ce dans toutes les emprises du Pôle, une question doit être, explique-t-il, posée : quelle est la limite de soutenabilité de la spécialisation des salles ? Question à laquelle il n'est pas simple, estime-t-il, de répondre car elle renvoie inmanquablement à une réduction des degrés de liberté lors de la construction des emplois du temps. Il faudra donc prendre le temps de réfléchir sereinement à tout cela.

Le conseil d'établissement prend fin à 20h20.

Le président du conseil
d'établissement



Didier Devillard

La secrétaire de séance

Soizic Lemonnier

La co-secrétaire de séance

Leila Moudden Addahri

P.J :

- Déclaration liminaire intersyndicale
- IMP : coordination disciplinaire et missions particulières
- Note de synthèse missions particulières 2024-2025
- Horaires Ramadan 2026
- Carte des emplois
- Projets de voyages 2025-2026



Déclaration Liminaire intersyndicale pour le conseil d'établissement du lycée Lyautey- lundi 22 septembre 2025

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'établissement du lycée Lyautey,

Judi 18 septembre, une grève intersyndicale d'ampleur a eu lieu en France mais aussi dans le réseau de l'AEFE, et plus particulièrement ici au Maroc.

Cette mobilisation s'inscrit dans un contexte de fortes inquiétudes et de profondes insatisfactions, tant en France que dans le réseau des établissements français au Maroc, suite au budget d'austérité présenté par l'ex premier ministre F. Bayrou.

Les organisations syndicales en France ont dénoncé le projet dans un communiqué dans lequel des revendications nationales étaient clairement explicitées.

L'AEFE sera impactée par ce budget et en cascade ce sont des conditions de travail qui vont se dégrader. L'augmentation du nombre d'élèves par classe devient le marqueur de ces évolutions et à cela s'ajoute la perte de pouvoir d'achat des personnels avec le gel du point d'indice pour les personnels résidents.

Avec un budget encore en baisse de plus de 20M d'euros et les questionnements sur l'avenir des EGD (établissements en gestion directe), l'inquiétude des personnels est grandissante.

Rappelons-le même si c'est une évidence, **le cœur de notre métier ce sont nos élèves**. Or, chaque recul budgétaire dégrade à la fois nos conditions de travail et leurs conditions d'apprentissage.

Quand les classes s'alourdissent, ce n'est pas seulement la charge des enseignants qui augmente, c'est la qualité du suivi individuel des élèves qui recule.

Quand les salaires stagnent, et que les primes ne couvrent plus les frais de scolarité, ce sont des collègues qui quittent le réseau et avec eux la continuité et la stabilité pédagogique.

Quand le dialogue social, captif de ses rituels, se réduit à une simple formalité, à un échange de questions-réponses sans réel échange constructif en termes d'avancée sociale, ce sont les besoins de terrain, donc ceux de nos élèves, qui restent sans réponse.

Les revendications portées par les organisations syndicales locales sont multiples et désormais bien connues de toutes et de tous.

Pourtant, l'AEFE continue de faire la sourde oreille, refusant de répondre aux alertes répétées des représentantes et représentants du personnel.

En signe de protestation, pour exprimer notre profond mécontentement et dénoncer l'impasse dans laquelle nous nous trouvons , l'ensemble des représentants des personnels du lycée Lyautey, réunis en intersyndicale, a décidé de ne pas participer au conseil d'établissement du jour.

Ce boycott n'est pas contre l'école mais pour le lycée et l'ensemble de la communauté éducative.

Parents, nous partageons votre souhait : celui d'un enseignement de qualité, stable et bienveillant .

Défendre les Personnels, c'est donc défendre ce tandem indissociable, professeurs et élèves, pour la réussite de l' ensemble de la communauté éducative

Enfin, nous appelons les responsables de l'Agence à assumer pleinement leurs responsabilités envers l'institution qu'ils dirigent, en défendant activement son rôle, ses valeurs et ses personnels. Ils doivent être les premiers garants de la mission de service public confiée à l'AEFE, et la représenter avec force et conviction auprès des autorités de tutelle.

Nous exigeons une prise de conscience immédiate et des réponses concrètes aux revendications légitimes des personnels. Le bon fonctionnement des établissements ne peut plus reposer uniquement sur la loyauté et l'abnégation des agentes et agents sans reconnaissance ni considération.

Encore une fois, nous renouvelons notre attachement indéfectible au service de l'opérateur public qu'est l'AEFE. Nous sommes prêts à défendre ses intérêts, sa mission et même son existence, face aux remises en cause budgétaires et politiques qui menacent son avenir ainsi que le nôtre.

**Les représentants des personnels, FSU(SNES-SNEP),SUD Education, UMT ,
SGEN-CFDT, UNSA , réunis en intersyndicale**

Coordination disciplinaire	IMP / Personnel	Total IMP
Allemand	0,5	0,5
Anglais	1	2
Arabe	1	2
Arts plastiques	0,5	0,5
CAV	0,5	0,5
Education musicale	0,5	0,5
EPS	2	4
Espagnol	1	2
Histoire-Géographie	1	2
Lettres	1	2
Mathématiques	1	2
NSI	0,5	0,5
Philosophie	0,5	1
Sciences économiques	1	1
Sciences physiques	1	2
Section sportive Football	1	1
SI- BFI	0,5	1
SVT	1	2
Technologie	1	1
Théâtre	0,5	0,5
		28

Mission	IMP/Personnel 2025-26	Total IMP 2025-26
Coordination Histoire des arts	0,5	0,5
Parcours éducatifs	0,5	0,5
Coordination enseignement professionnel	1	1
Responsable du labo tertiaire voie pro	0,5	0,5
Coordination enseignement général	1	1
Coordination STMG	1	1
Référent EPI 5ème	0,5	1
Référent EPI 4 ^{ème}	0,5	0,5
Référent Grand oral Terminale	2	2
Référent Grand oral Première	1	1
Responsable matériel CAV	0,5	0,5
Référents inclusion	1	1
Chef de travaux - voie pro	1	1
Assistance au chef de centre - Baccalauréat	1	2
Assistance au chef de centre - DNB	1	1
Secourisme (PSC1, GQS)	2	2
Différents usages pédagogiques du numérique (R.U.)	1	2
Responsabilité du laboratoire de S V T	1	1
Responsabilité du laboratoire Sciences Physiques	1	1
Responsabilité du labo ST	0,5	0,5
Gestion du jardin	(2/1)	3
Responsable équipement et matériel EPS	1	1
Référent E3D	1	1
Présidence des conseils de classe	2	12
Association sportive	2	4
Référents PIX	1,5	1,5
Référents PIX	1,5	1,5
Référent ADN	1	1
Référent Concours-Partenariat	1	1
Référent HARCELEMENT	1	2
REFERENT LIAISON CM2/6EME	1	1
REFERENT CLASSE N3	1	2
REFERENT CLASSE DEFENSE	0,5	1
TUTORAT ENSEIGNANTS	0,5	1,5
REFERENT COORDINATION ENJEUX MARITIMES	1	2
REFERENTS EGALITE FILLES GARCONS	1	2
		53,5

Missions particulières : Synthèse 2024-2025

Introduction

La présente note vise à offrir une vue d'ensemble des missions particulières portées par les équipes sur la base des bilans fournis par chaque enseignant référent.

1. Coordinations disciplinaires

- Filère technologique : harmonisation des progressions/évaluations, concours Incub'Acteur, voyage à Dublin, immersions secondes, journées d'intégration, journée team building et Ted Talk prévue en 2025-2026.
- Référents numériques (RUPN) : formations de rentrée et modules à la demande, gestion manuels numériques, tutoriels Pronote, ateliers numériques (Drive, Google Slides, IA), accompagnement et aide technique aux enseignants.

2. Tutorat et accompagnement enseignants

Suivi hebdomadaire, observations de cours, conseils sur posture, rigueur pédagogique, organisation, accompagnement intensif sur préparation de cours.

3. Développement durable et projets environnementaux

- Forêt comestible : 44 classes impliquées, encadrement irrigation et aménagement, inventaire d'espèces.
- Référent E3D : labellisation E3D niveau 3, comité Ecolyautey, journées vertes, éco-délégués, partenariats, perspectives d'un parcours EDD école-collège.
- Salle aérée n3 : ateliers réguliers (70h), séquences pédagogiques, jeux éducatifs, 300 visiteurs sur journées vertes, contribution au projet Lyautey vert.

4. Concours

- Plaidoirie : 20 finalistes, forte qualité oratoire, partenariats juridiques.
 - MUN 2025 : 350 participants dont délégations internationales, débats de haut niveau.
 - Ecolexia : sensibilisation écologique, participation d'une élève finaliste.
- Bonne visibilité et valorisation du plurilinguisme.

5. Classes à enjeux maritimes

Projet interdisciplinaire avec deux classes de 6e : biodiversité marine, conférences d'experts, projection documentaire, création d'un poisson glouton.

6. Parcours éducatifs

Coordination HDA, suivi des différents parcours.

- Préparation DNB/HDA : 2 séances de préparation pour aider les élèves à choisir leur parcours et préparer l'oral du DNB, accompagnement des collègues pour préparer les séances

7. Référents PIX

- Création du parcours de rentrée/remédiation, organisation certification 3e et terminale séances de remédiation.

8. Santé, citoyenneté et inclusion

- Secourisme : organisation complète des formations PSC, SST, GQS.
- Harcèlement scolaire : journée nationale, concours vidéo, semaine du vivre ensemble, interventions parents/élèves, ambassadeurs mobilisés.
- École inclusive : formations PP, AESH, néo-recrutés, diffusion guide inclusif, ateliers pour parents et élèves.

9. AP Grand Oral – Première

Coordination de deux séances (présentation épreuve + compétences orales), livret papier et PDF, organisation via Pronote. Dispositif consolidé avec propositions d'évolution pour l'an prochain.

10. Liaison école collège

2 conseils école-Collège ; accueil séparé des 15 classes de CM2 du Pôle, débriefing enseignants, accueil de certains élèves EBEP avec leurs parents en fin d'année, constitution des classes de 6ème en résultant ; enfin participation/ à l'initiative de vidéos dispos sur site Lyautey : une sur l'opération transition, l'autre « Conseils aux futurs 6èmes » par 2 élèves-Délégués).

Horaires Ramadan 2026

	Horaire des cours	Mise en rang Sonnerie longue	Début des cours sonnerie courte	Fin des cours	Ouverture des Grilles
M1	8h25-9h10	8h20	8h25	9h10	8h05-8h25
M2	9h15-10h00		9h15	10h00	9h05-9h15
Récréation	10h00-10h15	10h10			10h00-10h15
M3	10h15-11h00		10h15	11h00	
M4	11h05-11h50		11h05	11h50	10h55-11h05
M5	11h55-12h40		11h55	12h40	11h45-11h55
S1	12h45-13h30	12h40	12h45	13h30	12h35-12h45
S2	13h35-14h20	13h30	13h35	14h20	13h25-13h35
S3	14h25-15h10		14h25	15h10	14h15-14h25
Récréation	15h10-15h25	15h20			15h10-15h25
S4	15h25-16h10		15h25	16h10	
S5	16h15-17h00		16h15	17h00	16h05-16h15
					17h00-17h15

Horaires Ramadan 2026 - groupes de sciences*

	Horaire des cours	Début des cours	Fin des cours	Pause / transfert
G1	8h25-9h35	8h25	9h35	10 minutes
G2	9h45-10h55	9h45	10h55	10 minutes
G3	11h05-12h15	11h05	12h15	
G4	13h10-14h20	13h10	14h20	10 minutes
G5	14h30-15h40	14h30	15h40	10 minutes
G6	15h50-17h00	15h50	17h00	

Conseil d'établissement du 22 septembre 2025

Carte des emplois / Personnels détachés

Rentrée scolaire 2026

Proposition de fermeture du poste :

- n° 13453, Histoire-Géographie, poste vacant à compter du 01/09/2026

PROJETS DE VOYAGES SCOLAIRES 2025/2026

V5 - 22/09/2025

Intitulé	Enseignant(s)	Destination	Dates	Nombre de nuitées	Classes concernées	Nombre d'élèves maximum	Participation minimum	Participation des familles dhs	Avis CE 19/06/2025	Commentaires / Infos complémentaires
1 Voyage d'intégration des 6èmes (EPS - ST)	Mme BOUDON GARCIA V. & Equipe ST et EPS	Mohammedia	du 29/09 au 09/10/2025	1	6ème (par groupe de 2 classes)	420	1 200 MAD	plafond	7 groupes	
2 Un Pont Littéraire entre l'Amérique et l'Angleterre : un projet au service de l'ouverture culturelle et de l'excellence linguistique	Mme BADI N. & Mme DORIZON A.	Londres	09-07/09/2025\$	4	Première BFI et Terminale BFI	35	12 000 MAD	plafond		Voyage reporté à une date ultérieure
3 Voyage culturel à Berlin	Mme CHAUMOND P. & M. EBERT S.	Berlin	12-17/10/2025	5	1ère et terminales germanistes LV8 / LVO / LVC	40	10 000 MAD	plafond		
4 Regards croisés sur la science, l'économie et l'Histoire	M. BENSEDDIK E.	Paris	13-19/09/2025\$	6	Terminale	30	6 500 MAD	plafond		
5 Voyage linguistique et culturel à Malaga	M. BESSE R.	Malaga	09-07/11/2025	4	1ères / Terminales	27	4 500 MAD	6 500 MAD		Voyage reporté à une date ultérieure (début décembre)
6 La classe dans l'Atlas	Mme AIT-JILAL D. & M. MAIRE B.	Tahanaout (Marrakech)	04-07/14/2025\$ 14-17/10/2025\$	3	Terminale Spécialité SVT	72	3 000 MAD	3 300 MAD		possibilité de souder en 2 voyages selon l'effectif total
7 RENCONTRES ESTHER & SALMA - CAV	Mme TESSON C. - Mme GELEY-FROGER P. - Mme DARNAULT C.	Essaouira	19-21/11/2025	2	Terminale - groupes de spécialité et option CAV	23	1 760 MAD	plafond		Le nombre d'élèves peut varier en fonction des choix de spécialité et d'option des terminales. Ce projet est susceptible de fusionner avec un projet équivalent en HLP.
8 RENCONTRES ESTHER & SALMA - HLP	Mme CHANSIGAUD S. & Mme GRAVIER L.	Essaouira	19-21/11/2025	2	Elèves de la spécialité en Terminale	18	1 760 MAD	plafond		Ce projet est susceptible de fusionner avec un projet équivalent en CAV.
9 Londres, ville globale, ville d'histoire et de contrastes	Mme BENSAID M.	Londres	22-28/11/2025	6	Terminale AMC	23	8 000 MAD	plafond		
10 DUBLINA2025	Mme ESTORS J. & Mme BADI N.	Dublin	01-07/12/2025	4	Terminale STMG ETLV + section européenne STMG terminale	40	9 000 MAD	plafond		
11 Tournoi football CALS (coupe d'Afrique Ligue Sportive AEFE) - Lycée Victor Hugo	M. NEGHAGH F.	Marrakech	15-18/12/2025	3	6ème	12		200 euros + bus		Projet AEFE interclasse cycle 3 Afrique. Tournoi football mixte durant la CAN 2025 au Maroc Etre affilié à l'AEFE UNSS Fiche de candidature à envoyer avant le 27/6/2025
12 THE ROYAL LONDON ADVENTURE - ELCE	Mme DORIZON A.	Londres	26-30/01/2026	4	3èmes ELCE	70	10 000 MAD	plafond		
13 Voyage culturel des premières HLP	Mme DESSOLLE J.	Marrakech	28-31/01/2026	3	Première HLP (2 groupes)	28	1 700 MAD	plafond		vs. 34 en juin
14 Synergies créatrices	Mme TESSON C. & Mme GELEY-FROGER P. & Mme DARNAULT C.	Marrakech	04-06/02/2026	2	Première spécialité et option CAV	35	1 500 MAD	plafond		Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'ESAV (Ecole Supérieure des Arts Visuels) de Marrakech
15 Egypte - atelier théâtre en arabe	Mme AMER H. & Mme IMBERT N.	Egypte	17-20/03/2026	3	4ème de l'atelier théâtre arabe	15	6 000 MAD	plafond		
16 Casablanca - Malaga : la mer en partage	Mme DIAME S. & Mme LOPEZ NAVARRO E.	Malaga	12-18/04/2026	6	2nde LVC	24	9 897 MAD	plafond		Année de la Mer 2025
17 Voyage auprès de l'Association Atlas Kinder (Enfants de l'Atlas)	M. BOURGEOIS F.	Tahanaout (Marrakech)	07-10/04/2026	3	4ème	30	2 200 MAD	plafond		
18 A la découverte du patrimoine artisanal marocain du Nord par les élèves de 22ème édition - Collège	Mme DESSOLLE J. & Mme DESAUX L.	Ouezzane et ses environs	Début avril 2026	2	2nde générale et professionnelle	48	2 000 MAD	plafond		
19 FESTIVAL DE THÉÂTRE DES DEUX RIVES	Mme BALDEN LABASTIE V. & Mme CHANSIGAUD S.	Rabat	03-05/04/2026	2	OPTIONS THÉÂTRE Premières et Terminales	20	1 535 MAD	plafond		
20 Voyage à Rome	Mme BOUTEVIN L. & Mme CHANSIGAUD S.	Rome	13-17/04/2026	4	2nde & 1ère option Latin	30	8 000 MAD	plafond		
21 Découverte des sites antiques	Mme BOUTEVIN L. & Mme CHANSIGAUD S.	Rabat Volubilis	16-17/04/2026	1	2nde & 1ère option Latin	30		plafond		Sorties à avancer en octobre/novembre selon voyage
22 Voyage en Andalousie "A la recherche d'Al Andalus"	M. MEDIMEDI A.	Andalousie - Espagne	17-25/04/2026	7	2nde LVO / 2nde LVB	40	9 902 MAD	plafond		
23 Engagement solidaire au Maroc : rencontre avec l'association Ahli à Taroudant	Mme BOUSSAID N.	Agadir	21-24/04/2026	3	1ère et Terminale - STMG	20	3 500 MAD	plafond		vs. Taroudant en juin Suite à la remarque du CE de juin (dates tardives), l'enseignante va proposer une date début avril
24 MEDMUN 2026	Mme BADI N. & 1 enseignant d'arabe	Menton	09-16/04/2026	4	Terminale	25		plafond		

VOYAGES AS

Intitulé	Enseignant(s)	Destination	Dates	Nombre de nuitées	Classes concernées	Nombre d'élèves maximum	Participation minimum	Participation des familles dhs	Avis CE 19/06/2025	Commentaires / Infos complémentaires
1 Défi 4000	M. BRUYAS C. & M. BUCHIN A. & M. L'HOMMEDET Y. & Mme ROUSSEL C. & M. VANAZZI B.	Toubial	03-08/11/2025	5	1ère et Terminale	22	4 997 MAD	5 000 MAD		2 sorties UNSS à prévoir (sans nuitées)
2 Rencontres escalade au TODRA 22ème édition - Collège	Mme VALLIER V.	Tineghir	Mi-avril 2026	5	AS escalade Collège (de la 5ème à la 3ème)	15		2600 MAD (sans compter l'aide de l'AS)		Sorties éventuelles de préparation avant (Gagou, Benslimane)
3 22ème édition - Lycée	Mme ROUSSEL C.	Tineghir	Février 2026	5	2nde, 1ère et Terminale	15	2 600 MAD	5 000 MAD		Sorties éventuelles de préparation avant (Gagou, Benslimane)
4 Championnat de France de gymnastique	Mme ROUSSEL C. + Mme DUROU C.	France	Non connues	5	De la 6ème à la Terminale			10 000 MAD		Les dates seront transmises à compter de septembre 2025 par l'UNSS France nombre : en fonction des places que nous pourrions avoir sur le championnat de France.
5 Championnat de France de football UNSS - Minimes	M. DESBORDES H. & M. NEGHAGH F.	France	Fin mai 2026	4	3ème	15	4 500 MAD	4 500 MAD		Aide ASLL Aide UNSS
6 Championnat de France de football UNSS - Cadets	M. DESBORDES H. & M. BECK IC	France	Début juin	4	1ère	15		4 500 MAD		Aide ASLL Aide UNSS
7 Championnat de France de football féminin - Lycée	Mme VAUGELADE D.	France	Non connues	4	Lycée	13		A déterminer		Aide ASLL Aide UNSS
8 Jeux Internationaux de la Jeunesse (IJJ) 2026	Mme VALLIER V. & Mme DUROU C.	Le Caire	18-24/05/2026	6	2nde	6	7 500 MAD			Dossier de candidature à remettre pour le 25 octobre (450 Euro / personne)
9 Echange Franco-Marocain Sport et Nature	Mme VALLIER V.	Marsaille - Digne les Bains	01-04/06/2026	5	Elèves de l'AS escalade 5ème, 4ème, 3ème	15	7 000 MAD	plafond		VOYAGE AS Si le lycée lyautéy n'est pas pris sur les JIJ de l'édition 2026

